

## 2. — Liste des Délégués des Fédérations internationales nommés pour traiter avec la Commission Exécutive des questions Olympiques

International Amateur Athletic Federation:

Monsieur le Professeur Hilding Kjellman, Anneholmsqatan 3, Gothenburg (Suède).

Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron:

Monsieur Louis Choisy, Secrétaire Général, Case-Rive, 184, Genève (Suisse).

Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing: Monsieur Pierre Golay, Vice Président, Case postale 11526 St. François, Lausanne (Suisse).

Fédération Internationale de Boxe Amateur:

Monsieur Val Barker, Hon. Secrétaire, 69, Bishopsgate, London E. C. 2. (Angleterre).

Union Cycliste Internationale:

Monsieur Léon Breton, Président, 41, rue de Rivoli, Paris (France).

Fédération Internationale d'Escrime:

Monsieur G. Van Rossem, Président, Weesperzijde, 32, Amsterdam (Hollande).

Fédération Internationale de Gymnastique:

Monsieur C. Cazalet, Président, 8, rue Reignier, Bordeaux (France).

Fédération Internationale Equestre:

Monsieur le Commandant Hector, Secrétaire Général, 3, rue du Dôme, Paris (France) à titre provisoire.

Ligue Internationale de Hockey sur Glace:

Monsieur Paul Loicq, Président, 108, rue du Prince Royal, Bruxelles (Belgique).

International Amateur Wrestling Federation:

Monsieur Alfred Brull, Président, Andrassy ut, 9, Budapest (Hongrie).

Fédération Internationale de Natation Amateur:

Monsieur George Hearn, Hon. Secrétaire, Tudor House, Eltham Road, Lee (Kent-Angleterre).

Fédération Internationale Haltérophile:

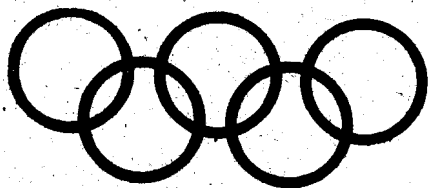
Monsieur A. Bourdonnay-Schweich, Secrétaire Général, 241, Faubourg St. Martin, Paris (France).

Fédération Internationale de Ski:

Monsieur le Lt. Colonel I. Holmquist, Président, Strandvägen 65, Stockholm (Suède) (à titre provisoire).

International Yacht Racing Union:

Monsieur le Major B. Heckstal Smith, Secrétaire, Carisbrooke, Isle of Wight (Angleterre).



## 3. — Citius, Altius, Fortius

### Rectification

Des erreurs d'impression ayant dénaturé le sens de la traduction française de cet article, paru dans le No. 3. du Bulletin officiel, nous rétablissons ci-dessous le tex-

te exact et prions son auteur, Mr. Evan A. Hunter, Hon. Secrétaire de la British Olympic Association, d'accepter nos excuses.

Page 9, 2<sup>me</sup> colonne, alinéa 5:

«Le Comité International Olympique n'est pas composé de représentants désignés par d'autres organisations. Ses membres sont nommés par cooptation et sont inamovibles, sauf en cas de manquements graves, ce qui ne s'est jamais produit durant les 32 années de son existence. Ses membres sont les délégués du C. I. O. dans leurs pays respectifs et non les délégués de ces pays au Comité International.»

Page 9, 2<sup>me</sup> colonne, alinéa 8:

«S'il était maintenant accordé aux Fédérations Internationales de nommer, en cette qualité, des représentants qui siègeraient au C. I. O. et de les envoyer aux sessions avec le mandat de voter dans tel ou tel sens, et s'il leur était loisible de changer ces représentants comme bon leur semblerait, la base même de la constitution du C. I. O. serait entièrement modifiée.»

## 4. — Procès verbal de la réunion de la Commission Exécutive du C. I. O.

La Haye, le 31, juillet 1926.

Présents: Comte de Baillet-Latour, Président, M. J. S. Edström, Général Kentish et Général Sherrill.

Excusés: Baron de Blonay et Marquis de Polignac.

Le Président fait part des décès de M. Baud, Président de la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron, et de M. Feschotte, membre du Comité Olympique Néerlandais. Des lettres de condoléance ont été adressées au nom du C. I. O.

La C. E. a examiné ensuite la situation olympique, dont elle a tout lieu de se féliciter. Le Président a informé ses collègues qu'après la réunion des F. I. le 10 juillet à Paris, il a adressé une lettre à tous les Présidents des F. I., leur demandant de lui faire connaître celui des membres du Bureau de leur Fédération, désigné pour traiter avec la C. E. des questions d'ordre non technique.

Plusieurs Fédérations ont déjà répondu, désignant leur délégué, notamment les F. I. d'Athlétisme, de Gymnastique, d'Escrime, de Natation, de Bobsleigh, de Poids et Haltères, etc.

Le Président a été prié de continuer avec la FISA les négociations en vue d'obtenir une diminution du Programme, négociations interrompues par la mort de M. Baud.

Le Président après avoir longuement développé la solution que la Fédération Internationale de Football avait trouvée, afin de concilier, si possible, l'art. 4. de son Règlement avec la décision du Congrès Olympique de Prague sur le manque à gagner, a demandé à la C. E. de la ratifier; celle-ci a estimé qu'elle n'était pas qualifiée pour modifier une décision ratifiée par un vote émis au cours d'un Congrès et que la décision prise par la FIFA devrait faire l'objet d'une proposition nouvelle à soumettre au prochain Congrès Olympique.

La C. E., après avoir entendu le rapport sur la position prise à l'égard du C. I. O. par la F. I. de Lawn-